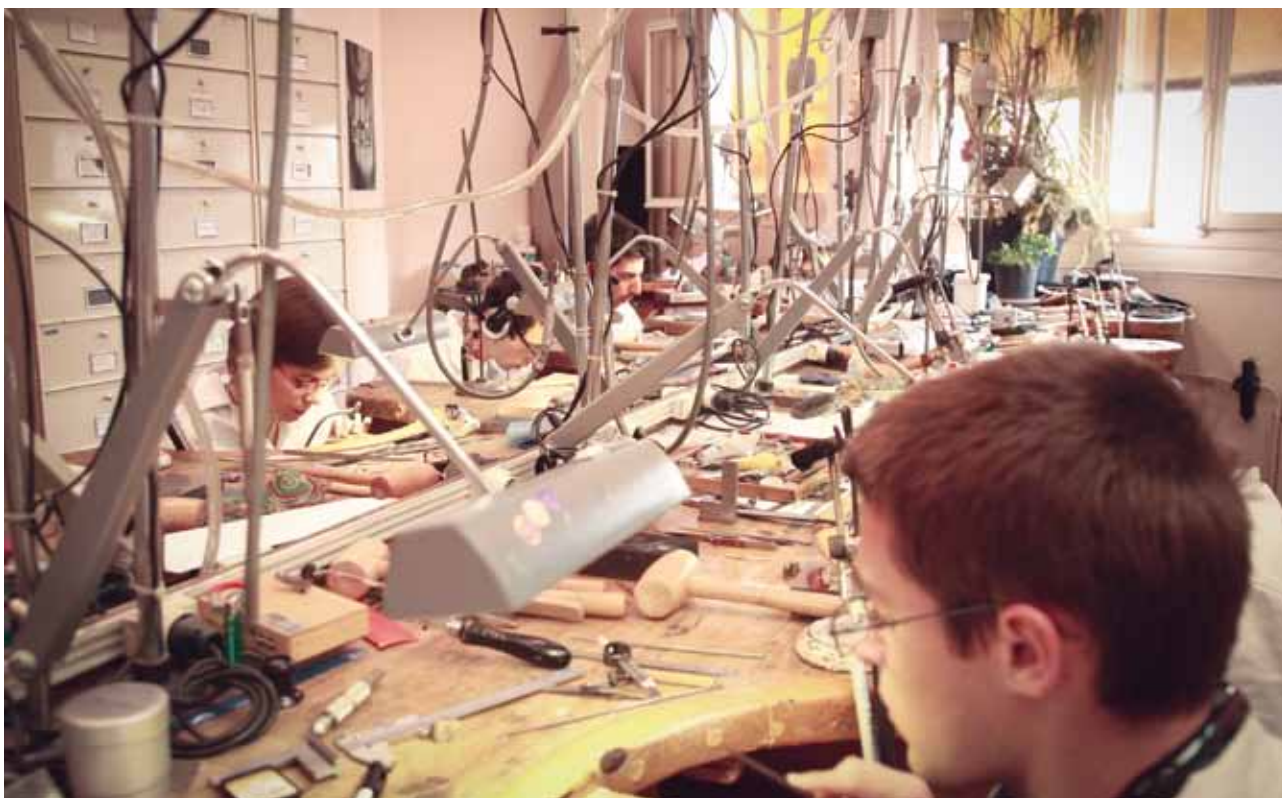


# La BJOP fait un panorama complet de la filière Bijouterie-Joaillerie

Dans une importante étude, la BJOP se penche sur les enjeux et la stratégie de la filière Bijouterie-Joaillerie.



Atelier d'apprentissage - ©BJOP

La filière française de fabrication de la bijouterie et de la joaillerie représente en 2012 un chiffre d'affaires de 1,6 milliards d'euros, soit une progression de 20 % depuis 2009, et un solde positif de 300 millions d'euros. Le secteur emploie **9 000 personnes** et regroupe **2 815 entreprises**, avec une forte concentration en Ile-de-France, suivie des régions Rhône-Alpes et PACA. 3 300 des 9 000 salariés (soit environ un tiers)

travaillent dans Paris et sa région, et 980 des 2 815 sociétés y sont installées. Si le nombre d'entreprises a chuté - il y avait 4 284 sociétés dans la branche en 2000 - la production s'est accrue de 16 % depuis 2009. Cette progression s'explique surtout par les **exportations en très forte croissance** des grands groupes, principaux clients des ateliers et fabricants, vers les **marchés émergents**.

La BJOP rappelle le bouleversement majeur dû à la **forte progression de l'or 375 ‰** dont les ventes en unité ont dépassé pour la première fois celles de l'or 750 ‰ en 2012. En dix ans, le marché de l'or 375 ‰ a été multiplié par 26 en valeur. Par ailleurs, en 20 ans, les **importations** de bijouterie, tous métaux confondus, ont triplé (+ 20 % pour la seule année 2012).

## Structurer la profession

Ce bouleversement du marché est venu s'ajouter à d'autres mutations, sur lesquelles la BJOP s'est penchée en détail. Pour renforcer une filière composée d'acteurs de structures très différentes, dont beaucoup de petite taille, un **Plan Impulsion** a été lancé dès 2010 par la BJOP, visant essentiellement à l'amélioration des relations donneurs d'ordres/sous-traitants, la mise en avant des modèles économiques performants, le développement durable, la formation et l'innovation. Ainsi, le rapport préconise certains **rapprochements sous-traitants/ateliers/industriels** suivant la taille et la spécificité de chacun, afin d'atteindre une taille critique face aux exigences accrues de délais, de coûts et d'innovation des donneurs d'ordres. Dans certains domaines, une **mutualisation des ateliers** per-

mettrait de gagner en efficacité et en coût (immobilier, sécurité).

## Garantir les relations entre professionnels

La BJOP a mis en place une **Charte de Bonnes Pratiques** en septembre 2011 sur le modèle de celle de la filière Mode et Luxe (2010). L'objectif est d'évaluer les rapports donneurs d'ordres/sous-traitants et de créer des **comités stratégiques de filières** qui veillent à garantir de bonnes pratiques dans ce domaine.

## Mieux former

Les filières de formation ont également été renforcées, le BMA devenant le diplôme de référence du niveau d'un bac professionnel, avec un **niveau de qualification plus élevé**. Toute la chaîne de valeur

de la fabrication y est désormais enseignée. Quant au DMA, il a un niveau équivalent à un Bac + 2. La demande d'artisans bien formés est forte dans le secteur et parfois difficile à satisfaire. Pour preuve, le **taux d'employabilité est de 100 %**. Actuellement cinq établissements parisiens et 13 autres en province se partagent la formation du secteur.

## Soutenir les projets de développement responsable et durable

La BJOP apporte déjà son soutien et sa participation à de nombreuses initiatives : **REACH, Kimberley Process, RJC, label Joaillerie de France, Affichage Environnemental, traçabilité de l'or et des pierres...** Le RJC compte plus de 450 membres, dont 43 en France, qui ont engagé leur responsabilité économique, sociale, éducative, environnementale et managériale. Le label Joaillerie de France appose son propre poinçon, une garantie de « Made in France ». Il y a aujourd'hui 47 labellisés. Quant à la traçabilité des métaux et des pierres, le sujet est plus complexe, à cause de la multiplicité des acteurs, à la diversité des filières, aux conflits d'intérêts... Voir à ce sujet notre article sur l'or de Guyane (N° NOV-DEC 2013), et sur la traçabilité des pierres de couleur, ou le questionnement régulier des diamantaires sur l'« étanchéité » du processus de Kimberley. Cependant, d'après le rapport, le souci d'une plus grande transparence et d'une réelle traçabilité est de plus en plus palpable, et devrait contribuer à faire infléchir - lentement - les pratiques dans ce domaine. ■

I.H.



L'UFBJOP©BJOP